

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 09/10/2024

MATERNITE DE GUINGAMP

Renouvellement de la suspension temporaire de l'activité d'accouchement et poursuite de la mission d'expertise médicale

La situation de la maternité de Guingamp fait l'objet de nombreux échanges avec les professionnels de santé et les élus du territoire.

Malgré les actions entreprises, le nombre de soignants, notamment au niveau des effectifs des gynécologues obstétriciens, reste insuffisant pour garantir la sécurité des prises en charge.

La suspension temporaire des accouchements est donc reconduite jusqu'au 30 avril 2025.

Les autres activités continuent toujours de fonctionner normalement.

Par ailleurs, la mission d'expertise médicale de la situation actuelle et des perspectives pour la maternité de Guingamp se poursuit. Pour rappel, confiée à la Présidente du réseau régional de périnatalité, cette mission a pour objectifs d'analyser le contexte de la suspension et la qualité des mesures mises en œuvre pour le parcours des femmes sur le territoire durant la durée de l'arrêt des accouchements à la maternité de Guingamp et de proposer une organisation des prises en charge cohérente et la plus complète possible sur la base des moyens techniques et humains disponibles conciliant proximité, sécurité et qualités des soins.

Contact presse ARS Bretagne
Direction de cabinet
Département Communication-Documentation

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Contact presse CH Guingamp
Service Communication

Tél : 07 85 98 52 60
Mél : maud.pouliquen@armorsante.bzh